

**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Material Traffic Division /Division du transport du matériel

11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
6B1, Place du Portage, Phase III  
Gatineau, Québec K1A0S5

<b>Title - Sujet</b> REGIONAL MASTER STANDING OFFER	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> E60LM-110016/B	<b>Date</b> 2012-03-19
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> E60LM-110016	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>File No. - N° de dossier</b> lm001.E60LM-110016	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$SLM-001-59463	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale 2012-02-27	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-03-28</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Jiang, Kevin	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> lm001
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-3857 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

---

## Modification 005

La présente modification vise à transmettre la(les) question(s) et réponse(s).

### Question 1 :

J'ai une question à poser concernant la demande d'offres à commandes n° E60LM-110016/B

1. À l'annexe B, article 2, Manutention et entreposage et article 3, Mise en caisse interne et/ou mise en caisse internationale : veuillez préciser comment nous devons facturer en pieds cubes pour la manutention et l'entreposage?

### Réponse 1 :

Normalement, la mise en caisse vise à protéger les boîtes avec des matériaux de bois. Comme les boîtes peuvent être mesurées en pieds cubes, la caisse peut également être mesurée en pieds cubes. Plus les boîtes sont grosses plus le volume de la caisse sera grand.

### Question 2 :

Partie 7, article A, sous-article 6, Procédures pour les commandes subséquentes (page 18)

Pourriez-vous confirmer que les offrants peuvent choisir de refuser une demande de travail, et qu'il n'y aura aucune répercussion si les offrants le font.

### Réponse 2 :

Si l'offrant présente une offre avec des taux, il est entendu que l'offrant consent à fournir les services à ces taux. Autrement, l'offrant peut choisir de ne pas répondre à la demande d'offre à commandes.

L'offrant ne peut pas rejeter une demande de travail aux taux qu'il a proposés dans la soumission. Le cas échéant, cela sera considéré comme un manquement aux modalités de l'offre à commandes.

### Question 3 :

Partie 7, article B, sous-article 4, Paiement (page 22)

Pourriez-vous préciser à qui l'offrant devra envoyer les factures et de qui les paiements seront reçus? Est-ce que TPSGC gérera toutes les factures et tous les paiements, ou est-ce que les offrants factureront directement les ministères clients à qui les services ont été fournis?

### Réponse 3 :

Une fois qu'il a fourni des services satisfaisants aux utilisateurs désignés (ministères clients), l'offrant peut envoyer les factures aux utilisateurs désignés, étant donné que ce sont eux qui paieront pour les services reçus. Les instructions seront précisées dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60LM-110016/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LM-110016

Amd. No. - N° de la modif.

005

File No. - N° du dossier

Im001E60LM-110016

Buyer ID - Id de l'acheteur

Im001

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**Question 4 :**

Annexe B, Base de paiement (pages 31-33)

Nous avons à l'occasion vu des demandes de prix pour des besoins qui étaient trop petits pour entrer dans un modèle uniformisé d'établissement de prix (p. ex. entreposage d'un seule boîte pour un an). Des dispositions ou allocations sont-elles établies pour des frais minimum d'entreposage ou de manutention?

**Réponse 4 :**

Aucuns frais minimum ne sont établis pour l'entreposage. Celui-ci est facturé par volume réel. Une seule boîte peut être mesurée en pieds cubes, et facturée en conséquence.

**Question 5 :**

Annexe B, Base de paiement (pages 31-33)

Il ne semble pas y avoir de dispositions établies pour la présentation de prix relativement aux services d'emballage. Si de l'emballage est requis dans le cadre d'un projet, pouvez-vous préciser comment les offrants pourront facturer ces services?

**Réponse 5 :**

A) Pour les services de mise en caisse décrits à l'annexe A, 1. 7), utilisez la base de paiement de l'article 3. MISE EN CAISSE INTERNE et/ou MISE EN CAISSE INTERNATIONALE (y compris le matériel et la main-d'oeuvre).

B) Pour le service d'emballage, d'affranchissement et de mise à la poste de petits articles ou pour les expédier sur demande, par la poste, comme cela est décrit à l'annexe A 1 .3), utilisez la base de paiement de l'article 5. SERVICES DE TIERS pour le coût d'envoi par la poste et des enveloppes. Il n'y a pas de frais additionnels pour la main-d'oeuvre.

C) Pour ramasser, emballer, adresser et expédier, au fur et à mesure des besoins, le matériel au nom des utilisateurs désignés, comme cela est décrit à l'annexe A, 1 .2), utilisez la base de paiement de l'article 2. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE.

**Toutes les modalités demeurent inchangées.**